





G^{re}
Tⁿ 58.



5072



LES TROIS-RIVIÈRES

LES TROIS-RIVIÈRES



LE quartier des Trois-Rivières, entre le Dos d'Ane (Gourbeyre) et la Capesterre, est trop intéressant au point de vue matériel, trop salubre sous le rapport du climat, et trop fertile en productions diverses pour n'avoir pas attiré l'attention des colons dès l'origine. Riche et prospère, il devint, au XVIII^e siècle, l'un des quartiers préférés de l'aristocratie créole, et l'on y retrouve encore nombre de vieilles constructions qui furent, sinon les châteaux, du moins les villas, les manoirs et les gentilhommières de la Guadeloupe. La nature et l'histoire y retiennent le touriste.

Prenons donc le temps de l'étudier à loisir.

Vue d'ensemble

A la fois pays de plaines et de montagnes, agricole et maritime, la Guadeloupe, où le thermomètre marque en moyenne 27° et demi, sans dépasser 33°, et sans descendre, sauf dans les hauteurs, au-dessous de 15°, réunit la zone tempérée et la zone tropicale. C'est l'habitat préféré de l'oranger. L'année n'y connaît qu'une seule saison ; on n'y

rencontre ni reptiles ni bêtes fauves. Si on y peut craindre les ouragans et les tremblements de terre, comme partout aux Antilles, on y est rarement exposé aux maladies épidémiques.

Le quartier rappelle les mornes et les vallées de l'île Bourbon (Réunion). C'est notre région la plus curieuse, même à côté de la Capesterre ; le touriste n'y rencontre pas les sites naturels, les chutes d'eau et les étangs ; mais le géologue a d'amples moissons à faire sur les flancs du volcan éteint de la Madeleine (1.000 mètres d'altitude) dont la masse régulière domine le paysage. « Les pierres volcaniques couvrent entièrement son périmètre. La terre végétale y est propre à toutes les cultures : la canne à sucre, le roucou, le caféier, le vanillier ; plus haut, les habitations vivrières, suspendues aux flancs abrupts des mornes, donnent en abondance les racines et les fruits qui servent à l'alimentation. » (1) Les couleurs chimiques, qui ont pour base l'aniline, ont supprimé presque entièrement la culture du roucou tinctorial, connu et très employé par les Caraïbes. Cette plante demandait peu de soins, et produisait rapidement.

Le nom de la commune vient de trois « trous » ou rivières qui l'arrosent. Il y en a d'autres ; mais le *trou* Madame, le *trou* au Chien et le *trou* au Chat sont les plus remarquables.

La montagne du Trou-au-Chien, toute boisée, se dresse en pain de sucre, à une hauteur qui dépasse 450 mètres. On prétend que, sur ce plateau, les Anglais hissèrent, dans le temps, des pièces de canon qui y sont encore enfouies dans les herbes. Sur le flanc oriental de cette élévation se trouve le *Morne Salé* que franchit la route coloniale. Il est pavé sur toute sa longueur (2).

(1) R. de BEAUVALLON : *Corsaires de la Guadeloupe*, p. 123.

(2) Ce pavage n'existe plus depuis la récente réfection du réseau routier,

Dans son ensemble, la terre offre un frappant contraste avec la Capesterre ; elle est hachée, tourmentée, volcanique ; partout, le basalte et la lave sont un indice de fertilité. Après le Trou-au-Chat, le pays s'aplanit, et l'on admire de superbes champs de canne à sucre ; le sol est rougeâtre, le paysage très varié. La petite rivière qui traverse le bourg s'appelle rivière des Trois-Rivières. Aux plans reculés on distingue la coupole de la *Citerne* qui dresse son piton à pic ; la Soufrière au front nuageux, et, en dessous, le groupe gracieux du Houëlmont. A gauche, l'océan et ses falaises ; par delà, les Saintes ; à l'horizon, la Dominique estompée par la brume marine.

Le bourg est posé sur une petite colline qui descend brusquement à la plage. Après l'habitation le « Fromager » commence l'enchevêtrement des montagnes, jusqu'aux savanes de Gourbeyre.

Le littoral, lui aussi, est des plus pittoresques ; falaises, grottes, baies, affectionnées des Caraïbes qui y ont laissé des traces. Le sable noir du rivage ressemble à de la poudre ; la Grande-Anse et l'anse de l'Acomat (1) sont des plus attrayantes pour le promeneur. Au bas des rochers de l'Acomat, sur des blocs basaltiques, les sauvages des jours anciens ont gravé d'étranges compositions : figures humaines fantastiques, d'un art tout à fait grossier. A trois cents pas du bord, l'escarpement est coupé à pic.

Les nuits sereines sont plus fréquentes aux Trois-Rivières que les jours sans nuages et sans pluie.

« 28 novembre 1901. Onze heures vingt du soir. Nuit splendide. Toutes les fenêtres ouvertes, je contemple le ciel constellé. Au loin, dans le canal des Saintes, la mer scintille sous les faibles clartés de la lune nouvelle ; plus près, dans le jardin, les insectes, les grillons, les minuscules

1) Nom d'un très bel arbre des tropiques.

grenouilles (1) invoquent en chœur la déesse des pluies : *Plui ! plui ! plui !* Partout le calme, sous le ciel le plus pur qui se puisse rêver ; le thermomètre indique 25°. La saison où nous entrons est ici la plus agréable de l'année ; elle durera jusqu'en avril. Là-haut resplendissent des groupes d'étoiles que la France ne connaît pas : le *Scorpion*, la *Croix du Sud* surtout. Cette dernière se dessine avec une netteté admirable à l'opposé de la Grande Ourse que nous voyons à la Guadeloupe, comme toutes les étoiles du ciel de France qui, du reste, est aussi le nôtre. Pour nous qui sommes encore loin de l'équateur (à 17 degrés), la Croix du Sud est au midi, vers le bord de l'horizon.

« L'étoile qui représente le bras droit de la croix est légèrement plus petite que les trois autres. Quant aux planètes, on les prendrait pour des lunes en réduction, en particulier Vénus et Jupiter. La douceur de l'air, la légèreté de la brise, le calme universel, l'éclat de l'illumination céleste vous retiennent éveillé malgré vous, et vous font oublier les heures. » (*Journal privé*, 1901.)



Il existe, dans les montagnes des Trois-Rivières, sur les hauteurs du Trou-au-Chien, dans les gorges, un endroit qui n'est accessible que par un point ou deux seulement. On l'appelait le *Réduit*, parce que, en cas d'attaque, la population pouvait s'y retrancher et tenir tête à l'ennemi. Celui de la Guadeloupe était le *Dos d'Ane*, on y entrait soit à l'est, par Dolé, soit à l'ouest, par le Val-Kanaërs, dans la commune de Gourbeyre. Les Pères Carmes y avaient construit une modeste chapelle rurale. En 1691, la population s'y retira pour fuir les Anglais. Le réduit des

(1) Les seules grenouilles vertes qu'on trouve à la Guadeloupe ne dépassent jamais 3 centimètres de longueur.

Trois-Rivières porte le nom de *Grand-Réduit*. Il en est souvent fait mention de 1794 à 1800. La route stratégique, commencée par les anciens gouverneurs, et que Victor Hugues fit poursuivre et achever à cette époque, y aboutissait, puis se continuait jusqu'à la Basse-Terre. On en retrouve le tracé.

L'habitation créole

Nous avons visité, dans les Grands-Fonds du Morne-à-l'Eau, une habitation de cultivateurs campagnards. Nous choisissons aux Trois-Rivières, où nous n'aurons que l'embaras du choix, un type de maison de campagne riche, une « case d'habitant ». Elles se ressemblent toutes, tant est grande ici la persistance des usages. La *toubana* ou *bana* (maison) caraïbe survit à peu de chose près dans les « cases à nègres » ; l'*aioupa* (hangar, abri ouvert à tout vent) existe partout comme au commencement du XVII^e siècle, et sert pour les dépendances. Quant aux maisons de charpente solide et de petites dimensions, il n'est pas rare, dans les villes et à la campagne, que leurs propriétaires les fassent transporter d'un endroit à un autre sans les démonter pièce à pièce : ce qui leur évite des dépenses. On passe, par-dessous, des madriers arrondis, et les ouvriers les déplacent en les faisant rouler jusqu'au nouvel emplacement choisi. Ils se contentent de bâtir une « maçonne » (maçonnerie) nouvelle, et, avec peu de frais et de travail, ils opèrent le changement en quelques heures.

Le type le plus ordinaire des maisons de campagne à la Guadeloupe, dans l'une ou l'autre de nos îles, est partout le même. Mais la pierre basaltique abonde dans la Basse-Terre, et manque dans la Grande-Terre ; aussi, on construit plus volontiers en maçonnerie dans une île, et en bois dans l'autre. Nous avons trouvé des *cases*, les plus anciennes, datant de la Restauration. Aux Trois-Rivières, beaucoup sont entièrement construites en moellons et en pierre de taille.

Ailleurs, là où les tremblements de terre sont plus à redouter, le rez-de-chaussée seul est en maçonnerie épaisse au moins de 80 centimètres, et l'étage supérieur en pans de bois charpentés.

La façade présente une *vérandah* (1) ou galerie sur per-ron ; au fond de cette galerie, trois portes, ordinairement, donnent accès dans un vaste salon qui, suivant les heures et les circonstances, sert de salle à manger, de salle de compagnie ou de bal. A droite et à gauche s'ouvrent, sur le salon, les chambres à coucher, au nombre de deux, quatre, six, selon l'étendue de l'immeuble. La même ordonnance se retrouve dans tous les quartiers. Il serait difficile de donner l'idée d'une maison vraiment coloniale ; cela n'existe pas et n'a jamais existé. Maisons et habits sont comme en France.

Un coin charmant : « La Sapotille »

Nous emprunterons à M. de Beauvallon, un créole de marque s'il en fut, la description, disons mieux, la photographie d'une habitation créole type. Qui en a vu une, les connaît toutes, surtout celles bâties de 1820 à 1850 ; même apparence extérieure, et, à l'intérieur, même disposition. Celle-ci est, en outre, placée dans son cadre idéal, au quartier des Trois-Rivières. Elle existe encore, telle que va nous la peindre l'auteur des *Corsaires*. C'est l'habitation *La Sapotille*, car, placée au Matouba elle serait malsaine pour les arthritiques et les tuberculeux, humide comme toutes les hauteurs tropicales ou autres ; à Sofaïa, de même. A Gourbeyre, trop exposée aux vents. Au Trou-au-Chat, elle est dans un habitat absolument hygiénique : « Le sanatorium de la Colonie, dit M. le Dr Sauzeau de Puybernau, n'est

(1) Ou *vérandah* (galerie ouverte) : mot persan.

ni le Camp-Jacob, ni Gourbeyre, ni les autres hauteurs ; il est aux Saintes. »

« L'air était frais et la mer clapoteuse ; quelques nuages glissaient rapides sur le ciel émaillé d'une poussière de diamant, des gerbes splendides tombaient de l'atmosphère ardente des constellations sur les flots du canal (des Saintes) qui les reflétaient dans leur profondeur... Au-dessus de ces falaises boisées qui descendent violemment de la route coloniale à la mer, parmi ce fouillis de verdure et de fleurs, étagé en amphithéâtre et, par bords irréguliers, jusqu'au pied du pic de la Madeleine, se trouvait *La Sapotille*. On y arrivait alors (1796), comme aujourd'hui encore, par un large chemin et bordé, des deux côtés, d'une muraille à pierres sèches dont les interstices donnaient passage à des plantes sauvages et à des lianes grimpantes qui égayaient la vue et parfumaient l'air en recousant chaque fente de leurs guirlandes fleuries. Par dessus cette muraille, on apercevait, s'étendant en nappes superposées, d'une verdure glauque et lisse, des champs de caféiers coupés par des lisières de pois doux, des cacaoyers dont la récolte était suspendue aux troncs et aux branches avec des nids d'oiseaux chantant, des bananiers aux régimes striés de pourpre et d'émeraude, des orangers couverts de fruits d'or ou de fleurs odorantes, suivant la saison.

« La pente était si bien ménagée que quoiqu'on montât toujours pendant près d'un kilomètre, on marchait sans fatigue jusqu'au dernier coude qui, en tournant brusquement, laissait voir, comme en un changement de décor à vue, la maison du maître, entourée des bâtiments d'exploitation et des cases de travailleurs. A droite, en entrant, la remise et les écuries ; à gauche, un pavillon destiné aux visiteurs, et, entre eux, trois arbres gigantesques dont l'ombre impénétrable protégeait un banc en bois, fixé, à ses deux bouts, dans l'écorce des vieux troncs, tailladée et refermée en mortaises indestructibles.

« La maison du maître, un peu plus qu'un cottage anglais, et beaucoup moins qu'un château, s'élevait au milieu d'une vaste savane gazonnée d'herbe menue. Elle se composait d'un rez-de-chaussée en maçonnerie, contenant le salon et la salle à manger, et d'un étage en pan de bois où se trouvaient les chambres à coucher, avec une terrasse en béton au vent (à l'est), et une galerie ouverte sur la mer...

« Des allées également gazonnées menaient dans toutes les parties de l'habitation où chaque pièce de caféier était entourée de murs revêtus d'une végétation moussue et fleurie...

« Le quartier des Trois-Rivières est, du reste, sinon le plus curieux, du moins le plus pittoresque de la Guadeloupe, avec les pierres volcaniques qui couvrent son périmètre entier ; il présente, surtout le soir, et au clair de lune des simulacres de ruines bizarres, figurant : ici des donjons crénelés, là une nécropole, plus loin un dolmen druidique, ailleurs un coin de ville démolie, des ponts, des colonnes, des cénotaphes... L'air qu'on respire à cette altitude offre autant de fraîcheur et moins d'humidité que celui de l'incomparable Matouba où l'on retrouverait le Paradis terrestre, s'il se perdait une seconde fois sur notre terre. » (1)

Toutefois, il faut observer que la pluie était chose inconnue dans l'Eden biblique, tandis qu'au Matouba...

Les anciennes églises

La plus ancienne de nos églises paroissiales est, nous l'avons dit, celle du Baillif ; après elle, l'église des Vieux-

(1) *Les Corsaires*, ch. 9.

Habitants, avec celle de Saint-Louis de Bouillante. Ensuite, celle de Saint-Hyacinthe à la Capesterre, et enfin celle des Trois-Rivières. Ce fut, dans le principe, une pauvre chapelle, du genre de celles que nous décrit le P. du Tertre, dépendant de la Mission des Pères Blancs de la Capesterre.

En 1678, elle était desservie par un prêtre séculier, auquel Louis XIV, par une ordonnance motivée, l'enleva pour la confier aux Jésuites, établis dès lors à la Basse-Terre où ils bâtissaient, avec les secours de Houël, l'église qu'on appela plus tard N.-D. du Mont-Carmel. Les Jésuites placèrent les Trois-Rivières sous le patronage de saint François Xavier, l'apôtre des Indes (1683). Elle est aujourd'hui sous le vocable de N.-D. de l'Assomption.

Lorsqu'en 1764, la Société de Jésus fut supprimée, les Pères de Saint-Ignace offrirent aux Jacobins du Baillif de se charger des Trois-Rivières, et, à leur défaut, ils proposèrent aux Carmes d'y exercer le ministère. Les Carmes acceptèrent.

En 1691, la paroisse s'étendait jusqu'au Val-Kanaërs, au Dos d'Ane. L'église actuelle existait déjà, car les registres paroissiaux mentionnent, en 1701, la réparation ou reconstruction d'un des arceaux intérieurs qui mettent en communication la nef centrale avec la chapelle latérale.

La place, entourée de murs bas, qui sert de parvis, est l'ancien cimetière ; derrière le clocher, on voit encore quelques tombes d'anciens curés, sans noms ni dates. Peut-être, parmi eux, on retrouverait le P. Imbert, jésuite, mentionné en 1691 comme curé des Trois-Rivières où il mourut en odeur de sainteté. Le P. Labat l'avait vu quelques mois avant cette précieuse mort, et voici ce qu'il dit :

« Le P. Imbert étoit dans une vénération extraordinaire dans tout le pays, et c'étoit à bon titre, car c'étoit un très-digne Religieux, d'une vie dure et austère, fort appliqué à ses devoirs, très-zélé pour le salut de son peuple, si détaché de toutes choses que je n'en ai vu jamais un si dénué

de tout. Le Seigneur a voulu faire éclater son mérite et sa vertu en lui donnant l'occasion de pratiquer la vertu de patience d'une manière très-héroïque. Il mourut comme il avoit vécu, c'est-à-dire comme un saint. » (1)

Ignace incendia les Trois-Rivières, en 1802. L'église fut rebâtie en 1812 ; elle a disparu à son tour.

L'église nouvelle

Commencée en 1931, elle a été bénite et inaugurée le 30 juillet 1933. Voici les diverses étapes de la nouvelle construction, d'après les « notes » du R. P. Le Floch, curé actuel de la paroisse des Trois-Rivières.

1931, février. — Depuis plusieurs années, on parlait sinon de la démolition de notre vieille église, du moins de son agrandissement, car elle était vraiment trop petite pour recevoir la foule des fidèles venant assister aux offices. Le maire, M. Latapie, avait même demandé à M. Wulfef, l'architecte du « Souvenir africain » à Dakar, et de plusieurs églises de la Martinique, de lui faire un projet d'agrandissement. La somme prévue pour ces travaux dépassait 500.000 francs, et excédait les ressources municipales. Le *statu quo* fut maintenu.

Survint le cyclone qui, non seulement, abattit le clocher et une partie de la tour, mais démontra aussi que certaines parties de la maçonnerie n'étaient guère solides. D'accord avec son Conseil municipal, le maire, M. J. Butel, décida de contracter un emprunt de 1.100.000 francs dont la presque totalité serait consacrée à la construction d'une église neuve.

(1) LABAT, tome II, page 488.

Le lundi 23 février, une équipe d'ouvriers aménagea en chapelle la grande salle du presbytère et les deux galeries attenantes. Le lendemain, on procéda au déménagement de l'église.

Mars. — On commence la démolition de l'église par la tour. Nous constatons qu'en beaucoup d'endroits, la maçonnerie se désagrègeait ; elle n'a tenu que grâce à l'épaisseur des murs. A la fin du mois, le travail de démolition est achevé ; la vieille église n'est plus qu'un souvenir. Le travail de construction est en pleine activité.

Avril, 6. — Nous procédons à la bénédiction de la première pierre. Mgr Genoud préside, avec, à ses côtés, M. le gouverneur intérimaire Lefebvre et un nombreux Clergé. La pierre porte l'inscription suivante : « Première pierre, bénite par Mgr Genoud, évêque de la Basse-Terre. 6 avril 1931 . » A l'intérieur, on a placé un étui en verre contenant un parchemin richement enluminé. L'inscription est celle du Pontifical, avec les noms des dignitaires.

1932, 16 septembre. — Les travaux de l'église n'avancent que très lentement.

1933. — Nous voilà en *avril*, et les travaux de l'église n'avancent pas !

Juillet. — Tout le mobilier est en place. La rosace immense flamboie au-dessus de la vaste tribune. Nous allons donc pouvoir procéder à la bénédiction, si longtemps attendue, de la nouvelle église.

Cette bénédiction eut lieu le dimanche 30 juillet 1933.

1793 ! Scènes de carnage

Quels souvenirs l'année tragique 1793 évoque-t-elle encore dans le quartier, après plus d'un siècle écoulé !

« Quand on compare, écrivait Malouet, en 1803, les abus du régime arbitraire d'autrefois aux excès monstrueux, aux abominations du régime révolutionnaire, on n'aperçoit que la proportion qui existe entre une légère indisposition et une fièvre maligne. » (1)

Voici un terrible exemple de cette fièvre qui brûlait alors la France. Nous aurions voulu nous abstenir de remuer ces cendres sanglantes, et de rappeler la cruelle nuit qu'on passa, aux Trois-Rivières, le 20 avril 1793. Comme on peut en lire le récit aussi fidèle que détaillé dans l'*Histoire* de M. A. Lacour, il nous suffira de résumer cet événement dont les vieux de l'endroit conservent la mémoire même après que les acteurs du drame ont depuis longtemps disparu.

Il serait sans doute injuste de faire retomber sur un régime politique la responsabilité de rancunes personnelles, d'avidités coupables, de passions particulières. Mais, sous un gouvernement fort, les citoyens honnêtes ont-ils à redouter les menées criminelles des méchants audacieux ? A ce moment-là, tout le monde — je parle des malfaiteurs que rien n'arrête — se croyait assuré de l'impunité. « L'histoire, d'ailleurs, ne nous fournit aucun exemple d'une révolution opérée dans une société bien ordonnée. Les factieux ne paraissent et ne deviennent puissants que lors du discrédit, de la faiblesse ou des excès d'un gouvernement. » (2)

Au Fromager

Depuis vingt ans, la Guadeloupe connaissait une prospérité inouïe. Le premier orage qui vint troubler la sérénité

(1) Tome II, p. 273.

(2) MALOUE, t. IV, p. 3.

de son ciel éclata sur les Trois-Rivières, à l'habitation dite du Procureur ou « Le Fromager », près du bourg. Cette propriété, doublement historique, appartient, jusqu'en 1792, à Coquille Du Gommier, le futur général qui devait reprendre Toulon aux Anglais. Elle fut alors achetée par le procureur ou avoué Brindeau qui ne devait pas l'habiter longtemps.

Le Conseil souverain, cour d'appel de l'Ancien Régime, ayant suivi, après le 10 août, l'antique monarchie dans sa débâcle inattendue, Brindeau se fit habitant-plantéur ; mais il se dégoûta bientôt de sa nouvelle vie, ou bien, sentant s'amonceler les nuages politiques qui annonçaient une tempête, il prit ses mesures pour quitter la Colonie, et mit le Fromager en vente.

Ici commence une affaire dont les ténèbres n'ont jamais été percés. La plupart des documents officiels qui l'éclairciraient en partie ont disparu subrepticement des archives publiques. Le problème subsiste. Racontons les faits ; le lecteur en tirera la conclusion.

Aux Trois-Rivières, la plupart des propriétaires appartenaient au parti des « aristocrates ». Les « patriotes » leur tenaient rancune, et étaient, en ce moment, les maîtres. Une liste de proscriptions fut dressée, dès la fin de 1792, paroisse par paroisse, signalant les personnes soupçonnées ou prévenues de délits contre-révolutionnaires ou d'avoir paru dans les camps Saint-Jean, Picard ou Darboussier, à la Pointe-à-Pitre. On y lisait 448 noms : c'étaient les onze douzièmes de la population blanche des « habitants ».

Le Comité de la « Commission générale et extraordinaire » détenait alors dans la Colonie l'autorité dont le gouverneur Collot, honnête et brave, ne possédait que le nom. Ce comité jouait, à la Guadeloupe, le rôle du Comité du Salut public, à Paris.

Les aristocrates finirent par découvrir l'existence de la fatale liste. Le bruit circula qu'on allait, sous peu, procéder

à des arrestations. Les citoyens compromis se cachèrent ou cherchèrent à émigrer. Brindeau fut du nombre. Il songea, dès lors, à se défaire de sa belle propriété des Trois-Rivières qu'il venait d'acquérir de Dugommier pour une somme qui nous paraît énorme aujourd'hui : 1 million 660.000 livres ! près de cinq fois sa valeur actuelle.

Un acquéreur se présente en la personne de M^{me} Roussel qui promet 600.000 livres comptant, et se substituait à Brindeau pour payer à l'ancien propriétaire ce qu'il restait à lui devoir. N'ayant à sa disposition que la moitié de l'acompte, M^{me} Roussel s'adressa à son voisin, M. de Gondrecourt, qui prêta le reste, et l'envoya à dos de mulet chez M^{me} Roussel. Mais le marché ne put se faire au dernier moment ; les accords furent rompus, et l'argent prêté par M. de Gondrecourt renvoyé à son maître, toujours à dos de mulet.

Cette circulation d'espèces nous paraît inouïe à présent. Elle prouve la prospérité et la sécurité dont jouissait alors la Colonie. Pour achever l'exposition du drame, il nous reste à dire que Brindeau, honnête et trop confiant, avait près de lui un domestique sur qui il se reposait pleinement, et qui, connaissant tous les détails qu'on vient de lire, accepta ou prit sur lui de jouer le rôle de traître.

Les péripéties du drame

Abordons maintenant les péripéties du drame.

Un samedi, 20 avril, vers onze heures du soir, à l'heure où tout est calme à la campagne, une bande de noirs s'assemble dans les ténèbres. Parmi eux, on remarque deux hommes : deux blancs, deux « patriotes » masqués, avec Jean-Baptiste, le domestique de Brindeau.

On n'a jamais su quels étaient ces hommes. M^{lle} de S., depuis M^{me} de T., crut pourtant les reconnaître, lorsque la

bande arriva sur l'habitation Marre, aujourd'hui « La Violette » (Trois-Rivières) où cette demoiselle résidait. Dans son trouble elle s'écria :

— Comment, Messieurs, vous ici ! à cette heure et en cette compagnie !

Elle en avait trop dit. Elle n'échappa à la mort que par miracle, car elle fut sérieusement blessée par les égorgeurs qui crurent l'avoir tuée.

Les auteurs présumés

Voici maintenant sur qui l'opinion publique, à défaut de preuves juridiques, a constamment fait peser la responsabilité du massacre qui commençait, et ne fit pas moins de vingt-deux victimes, dont treize femmes, enfants ou jeunes filles.

La Basse-Terre avait pour maire, à cette époque, Thirus de Pautrizel, ex-noble, riche, ardent « patriote », aux idées exaltées, à l'esprit agité (1). Les patriotes actifs le reconnaissaient pour chef, et, dans le Comité de Sûreté, il passait pour être l'inspirateur des mesures prises contre les « réactionnaires. » Il habitait Belleville, près du Fromager. Après 1889, l'agitation était devenue, pour un besoin, une seconde nature.

Ce soir-là même, à 6 heures, M. Duroc-Roussel avait reçu de M^{me} de Saint-Simon, sœur de Pautrizel, un billet qui l'invitait à remettre à plus tard la visite que M. Duroc avait promis de lui faire ce jour-là. Pautrizel, lui, avait passé la soirée en ville, dans la famille Coussin-Blanc où il était resté jusqu'à neuf heures, avec Tanis, son domestique, exécuteur ordinaire de ses opérations « politiques ».

(1) Dans un testament qu'il fit en 1786, pendant une grave maladie, on lit : « Je prie l'Être Suprême de m'accorder un repos que j'ai vainement cherché pendant toute ma vie, »

Les Trois-Rivières sont à 14 kilomètres de la Basse-Terre, et le carnage comploté ne commença au Fromager qu'après onze heures.

L'autre blanc qui accompagnait Pautrizel était, dit-on, un médecin de la Basse-Terre.

Le massacre commença par Brindeau, au Fromager, à 12 kilomètres de la ville, et s'arrêta à Vermont (1), aujourd'hui « Grand-Maison », à 3 kilomètres des Trois-Rivières.

Les massacres, accomplis par la même bande, furent successifs et non simultanés. On choisissait les victimes. Quelqu'un donc, pour empêcher qu'elle ne confondit entre aristocrates et patriotes, commandait cette hideuse troupe armée de noirs surrexcités.

On ne mit le feu nulle part, car la lueur de l'incendie eut dénoncé au loin les coupables, et trahi le complot dont les trois blancs étaient les chefs.

Les bourreaux nocturnes allaient d'une habitation à l'autre. De Brindeau (Le Fromager), on se rendit à Fougas ; de là, à Marre (La Violette) où l'on ne trouva que des femmes, parmi lesquelles M^{lle} de S., dont nous avons cité le propos imprudent. A Roussel, on rencontra des hommes. Depuis qu'il était question du fameux *état* des personnes suspectes de contre-révolution, les hommes prenaient leurs précautions en vue des perquisitions possibles ou des arrestations, et se cachaient la nuit dans les campagnes et les bois. On passa, sans s'y arrêter, devant Belleville où Pautrizel habitait.

Pour se faire une idée des scènes d'horreur, de violence et de mort, on n'a qu'à se rappeler les massacres de septembre 1792, à Paris. Ces démons noirs ne respectèrent ni la jeunesse ni la vieillesse.

(1) M. de Vermont était le parrain de M. Lacour qui, plus tard, devait écrire l'*Histoire de la Guadeloupe*.

Cependant, la nouvelle se répandait de proche en proche : « On égorge les *aristos* ! » Elle parvint, vers trois heures du matin, à la Basse-Terre. La Garde Nationale s'assemble ; les patrouilles s'organisent et prennent les armes ; on bat la générale dans les principales rues ; tout le monde est sur pied.

— Quelle est la cause de ce tumulte ?

— Un soulèvement des noirs, répondait-on ; un incident particulier.

Ce fut le mot d'ordre donné, après coup, pour expliquer cette Saint-Barthélemy tropicale dont on fit ainsi une « conspiration » des aristocrates armés contre les patriotes, mais conspiration prévenue et déjouée par la mort des conspirateurs.

Cependant, les égorgeurs se dirigeaient, en désordre, sur la Basse-Terre. Ils y entrèrent, au nombre d'environ 250, y compris les curieux recrutés en chemin. A leur tête, marchait Jean-Baptiste. Le Comité de Sûreté les accueillit comme des sauveurs, presque des héros, et les logea provisoirement dans la vaste cour de l'Arsenal.

Le gouverneur Collot, informé de ce qui se passait, avait précipitamment quitté la Pointe-à-Pitre pour courir au chef-lieu. Il fut étonné, en y arrivant le matin, de voir que ces hommes ne fussent pas encore désarmés. Le Comité le rassura sur la prétendue gravité de l'événement. Collot insista. On lui fit remarquer que le nombre des insurgés s'élevait à plus de 200, et que la garde dont le Comité disposait était tout au plus de quinze hommes.

— Eh bien ! reprit Collot avec courage, je vais, en ce cas, les désarmer moi-même.

— Mais vous vous exposez !

— Ne suis-je pas fait pour cela ?

Et il sortit. Dans la cour, campait en désordre la tourbe hideuse, avinée, hurlante, chargée des dépouilles de ses victimes, armée de fusils, de sabres, de pistolets, de cou-

telas encore dégouttants de tout le sang versé. Collot s'avance et ordonne de déposer immédiatement les armes.

Aucune réponse.

Les bandits hésitent et se concertent du regard.

Le Gouverneur reprend :

— Vous ne m'entendez donc pas ? Bas les armes ! à l'instant !

Cette fois, on obéit à l'injonction.

Collot revint alors au Comité, et lui proposa d'interner ces misérables au fort Saint-Charles ou bien de les consigner à bord d'un navire de guerre jusqu'à ce que l'affaire fût instruite. Le Comité s'y refusa, au moins jusqu'à ce que les commissaires nationaux, qu'on attendait de France, fussent arrivés. Eux seuls, prétendaient les membres de la Sûreté publique, peuvent connaître d'une affaire qui a « sauvé le pays ».

Le procès des insurgés

Le jour qui suivit les meurtres que nous avons relatés, la Commission extraordinaire prenait un arrêté où on lisait :

« La Commission générale et extraordinaire, sur le rapport de ses quatre Commissaires, pour l'affaire des nègres de divers ateliers (1) des Trois-Rivières qui se sont insurgés, la nuit dernière, et ont fait main basse sur plusieurs individus qu'ils ont accusés de les avoir armés et excités contre la cause de la Patrie, et de favoriser un complot pour livrer la Colonie aux Anglais, lesquels dits nègres ont été conduits en ville et désarmés ; et sur ce qui résulte du premier interrogatoire... déclare qu'elle ne préjugera rien sur cette affaire sans en connaître tous les détails et tous les résultats...

(1) Equipe de travailleurs agricoles,

« Il *paraît* qu'un grand complot, dont le foyer aux Trois-Rivières aurait été chez le sieur Brindeau, avait été formé de rendre l'île aux Anglais, de concert entre les ennemis de la chose publique au-dedans, et ceux du dehors en excitant les mouvements d'ateliers contre les patriotes. »

L'arrêté prouvait trop, et rencontra des incrédules ; les meneurs s'aperçurent alors qu'ils faisaient fausse route, et que leur interprétation des massacres n'était pas admissible, attendu qu'aucun indice positif ne révélait l'existence du prétendu complot tramé par les « aristocrates » contre les patriotes.

On revint purement et simplement à la première explication : un soulèvement spontané des noirs.

Pendant la procédure, qui fut longue et ne donna aucun résultat, un véritable complot éclatait à la Montagne Saint-Louis, jusqu'au bourg du Baillif et à Saint-Robert.

Un noir, du nom de Maximin, réunissait les affidés dans sa case, sur l'habitation Claire-Fontaine, près de la Rivière du Plessy.

A l'instruction, le juge, s'adressant à l'un des accusés :

— Pourquoi tous ces assassinats, demandait-il ?

— Pour devenir libres !

A un autre :

— Avez-vous quelque indice de ce qui s'est passé aux Trois-Rivières ?

— Oui, et c'est d'après ces indices que nous devons agir... (1)

Cette fois, les chefs, convaincus et condamnés, furent exécutés.

(1) Lacour, outre les renseignements qu'il tenait de M. de Vermont lui-même, a eu dans les mains les pièces du procès ; mais les plus compromettantes ont disparu depuis.

Le temps passait. Enfin, au mois de novembre, sur les instances de Collot, et les réclamations réitérées du Commandant de l'Artillerie coloniale, l'arsenal fut évacué, contre le gré du Comité, qui proposait d'organiser en légion les assassins des Trois-Rivières ; la Guadeloupe aurait eu ainsi ses égorgeurs officiels à gages.

Malgré les protestations de la Municipalité, les nombreux prévenus furent logés dans la maison Mey, à la Basse-Terre (1). Une garde fut établie à la porte. Mais il était loisible à chacun de visiter les détenus. Jean-Baptiste avait la faculté de sortir tous les jours et à toute heure, pour renseigner le Comité. Sur sa demande, la sentinelle laissait sortir en ville jusqu'à vingt nègres par jour. (2)

— Non ! s'écria-t-il, jamais la postérité ne voudra croire qu'une ville dont les habitants se sont toujours distingués par leur bon esprit et leur patriotisme ait été condamnée à souffrir dans son sein, pendant une année entière, de pareils scélérats. Vous, Verderet, vous ignorez donc que, dans une république, le bonheur du peuple réside dans la vertu des magistrats ? Et si, dans vos principes robespierristes, le meurtre en est un, du moins convenez que nous ne connaissons encore aucun Gouvernement où le vol ait été honoré !

Effectivement, les massacres des Trois-Rivières, froidement, méthodiquement accomplis sur un parcours de près d'une lieue — de Brindeau à Grand-Maison — sont d'autant plus odieux que les assassins se doublaient de voleurs. Les habitations avaient, en effet, été pillées de fond en comble. On retrouva chez des nègres les grosses pièces du mobilier, difficiles à cacher ; l'argenterie, les bijoux, les valeurs et les titres avaient disparu.

(1) Quartier de l'arsenal.

(2) Ordre affiché au poste, et signé Verderet, président du Comité.

La fin des meurtriers

On apprenait, sur ces entrefaites, que les Anglais, déjà maîtres de la Martinique, faisaient leurs préparatifs pour attaquer et prendre la Guadeloupe. Les « patriotes », intrépides en harangue et devant des femmes, des enfants, des vieillards surpris sans armes, s'éclipsèrent devant le danger, et ne songèrent plus à protéger ouvertement les assassins du 20 avril.

Le 4 mars 1794, la maison Mey était cernée par la Garde nationale, à l'effet de transférer les détenus au fort Saint-Charles. Les brigands se barricadèrent dans leur prison pour rire, et refusèrent d'en sortir. Quelques-uns sautèrent par les fenêtres, et furent tués à coups de fusil. Deux se pendirent sous l'escalier. Deux cents furent jetés dans les casemates du fort où quelques-uns ne tardèrent pas à succomber de misère et de privations. On n'a jamais su au juste ce que sont devenus les autres. Les Anglais, en s'emparant de la Basse-Terre, en avril 1794, les regardèrent-ils comme de simples prisonniers de guerre destinés aux pontons ? On croit plutôt qu'ils ne sortirent plus vivants du fort.

En 1802, les émigrés rentrèrent à la Guadeloupe, et les héritiers légitimes des victimes du 20 avril furent replacés sur leurs anciennes propriétés. Quant aux chefs des « patriotes », tous ont fini misérablement.

Quelques esclaves de Grand-Maison et de Gondrecourt furent admirables de dévouement envers leurs maîtres, en ces terribles conjonctures. Les nègres d'un atelier parvinrent même à arracher aux pillards un sac d'or contenant plus de vingt mille francs qu'ils rapportèrent fidèlement à M. de Gondrecourt, dès qu'ils eurent découvert le lieu de sa retraite, sur les hauteurs de Sainte-Marie de la Capesterre.

Cependant, quelques jours après l'affreuse tuerie, les cadavres des victimes gisaient encore aux endroits où la

mort les avait surprises. La Municipalité des Trois-Rivières se chargea du soin de leurs funérailles. Sur chaque habitation, on creusa une large fosse où l'on descendit leurs restes mutilés. Le curé vint solennellement les bénir, et dressa l'acte de décès collectif qui existe encore. (1)

La lutte continue

La lutte continua contre les planteurs aristocrates. Le Comité résolut de se défaire de Collot, de plus en plus opposé aux excès de la démagogie. Il ameuta les « patriotes » contre le Gouverneur. Collot gagna sa cause devant l'Assemblée coloniale, présidée par le citoyen Thirus Pautrizel. Collot demanda, devant tous, au Président, de consentir à être, en France, l'organe officiel de la Colonie auprès du Gouvernement. Pautrizel accepta la mission, et la Commission extraordinaire lui délivra une pièce constatant qu'il était l'élu du peuple. Il entra, en cette qualité, à la Convention nationale jusqu'en 1795. Il se retira ensuite à Bordeaux où il mourut sous la Restauration. Depuis le mois de juin 1794, Victor Hugues était dans la Colonie.

La mémoire du gentilhomme « patriote » reste à jamais flétrie, car si les chefs de l'ignoble bande ont échappé à la juste exécution des descendants de leurs victimes, leurs noms, tachés de sang, ne sont pas oubliés.



Le passé est passé. Nous pouvons nous taire si les jours écoulés nous paraissent trop sombres, et travailler,

(1) L'an 1793, et dans la nuit du 20 au 21 avril, ont été tués, sur leur habitation : le citoyen Pierre Claude Brindeau, âgé de 48 ans, etc. (V. LACOUR, qui donne l'acte *in extenso*.) Peltier, curé.

chacun pour notre part d'hommes et d'honnêtes citoyens, à préparer pour nos successeurs un meilleur avenir. Nous n'avons raconté cette tragique histoire que pour donner un exemple de ce que l'imagination surrexcitée peut prendre ou feindre de prendre pour la raison. On part d'un principe faux ; la passion et le sentiment servant de guides, on aboutit à l'absurde et au crime.

Delgrès, le martiniquais, se fait sauter à d'Anglemont, en répétant : « La mort plutôt que l'esclavage ! »

De quel esclavage le menaçait-on à la Guadeloupe, lui qui n'était ni blanc, ni noir, ni guadeloupéen ?

Millet de la Girardièrre, à Sainte-Anne, s'éprend d'un amour platonique pour la *Liberté*, et égorge, à son idole, les blancs.

Quelle liberté ?

« Périront les colonies plutôt que nos principes, criaient dès 1789 ! »

Des mots pris pour des réalités, des abstractions pour des substances, dans un monde où l'absolu n'est qu'une chimère !

Voilà le fond pourtant de l'histoire du chevalier Millet... Mais lui, du moins, n'allia pas l'avarice à l'assassinat, comme aux Trois-Rivières. Les massacreurs du Trou-au-Chat tuèrent pour piller : ils retournaient aux mœurs caraïbes.

Aperçu touristique : la Coulisse

Il ne reste plus rien aujourd'hui des batteries que Labat avait fait établir, en face des Saintes, pour arrêter les Anglais. Elles ont disparu en 1696 et en 1702.

Les retranchements et autres ouvrages destinés à repousser les débarquements possibles, par M. de Nolivos (1766), ont été détruits de 1795 à 1809.

Mais il existe à la Guadeloupe un genre de curiosités naturelles tout particulier. Je peux parler de ce qu'on appelle ici des *coulisses*. On en trouve plusieurs dans nos montagnes, au Grand et au Petit Carbet de la Capesterre, par exemple, la cascade du gué, les coulisses superposées de l'Ermitage, non loin de l'endroit qu'on appelle la *Cuisine des Caraïbes* : sortes de trous réguliers, taillés à même dans le roc.

La coulisse la plus connue est celle des Trois-Rivières : ravissant endroit de pique-nique, très fréquenté, surtout lorsque les pluies ont grossi les eaux de la rivière.

Vers le kilomètre 15, à droite de la route, cachée dans les bois, figurez-vous une rigole naturelle, de 30 mètres de long, creusée dans le roc basaltique par la violence du courant infatigable, du haut de laquelle l'eau se précipite en pente douce, mais rapide, vers un large bassin inférieur. Une cascade posée à plat.

Les amateurs de « coulissage », en costume de bain, s'assoient au sommet de la petite montagne russe, à même le rocher, et se laissent rouler au fil de l'eau jusque dans la piscine.

Coulisser vaut patiner ; on en est quitte pour quelques déchirures de toile, et quelques éraflures d'épiderme. Mais ce bain à glissoire trouve beaucoup d'*aficionados* des deux sexes, sous un ciel de 27 à 28 degrés.

Quand on « coulisse » à plusieurs, on s'assoit au sommet, les uns derrière les autres, en se tenant par les pieds. Au signal convenu, le train part, un vrai train de plaisir. Au premier coude, on dévie brusquement sur la gauche, pour être ensuite rejeté sur la droite, puis on file droit comme une flèche, et cela s'achève par un déraillement dans le bassin du bas, assez profond, où chacun nage comme il l'entend.

Voilà, pour le coup, un sport encore inconnu de l'ancien monde.

Grande-Anse

Grande-Anse est située à l'endroit où la rivière de ce nom se jette à la mer, à travers de beaux sables fins, d'une couleur noire, dans une anse qui est la plus vaste de la Guadeloupe proprement dite.

C'est une station balnéaire très fréquentée.

L'embouchure de la rivière forme un estuaire que l'on aperçoit de très loin, de la Soufrière notamment, à cause de la bande d'écume argentée que forment les eaux de la mer dans leur lutte avec celles de la Grande-Anse.

Un souvenir

Ni l'eau ni les accidents de terrain ne manquent aux Trois-Rivières, et c'est dans ce pays-là que j'ai ri comme jamais je ne l'avais fait de toute ma vie.

Je me rendais à Grand'Maison, à la recherche de documents. J'y trouvai la plus jolie collection d'orchidées qu'on puisse imaginer, et toutes les eaux de la Madeleine et du Petit-Carbet qui s'y donnent rendez-vous. On a élevé là une digue pour les contenir dans un large bassin.

Dans le chemin montant, herbeux et malaisé — je me souviendrai toute ma vie de ce tableau « modern style » — qui, de la route coloniale, monte jusqu'à Grand'Maison j'ai vu, en panne, la première voiture automobile qui ait usé ses pneus sur les pierres de la Guadeloupe. Un mulet — pas même un cheval — traînait, en tête, la piteuse machine que, par derrière, poussaient, en queue, quatre robustes noirs qui remorquaient, en riant, l'emblème du du progrès et de la civilisation.

J'ai vécu, sur ce chemin de l'Ermitage, quelques bonnes

minutes symboliques, en regardant passer l' « automobile à traction humaine et animale ».



